N° 152 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 1er Juin 1900

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

Élection au Conseil Général
DU 3 JUIN 1900

Canton d'Orchies

CANDIDAT RÉPUBLICAIN :

François HERBO
MAIRE D'ORCHIES

La démission de M. de Galliffet

La démission de M. le général de Galliffet, — événement tout-à-fait inattendu, — vient de raviver les espoirs déçus de la réaction.

La série des victoires du ministère avaient un peu troublé les appétits des adversaires de la République. Ils sentaient le terrain se dérober sous leurs pieds et l'inutilité d'un nouvel assaut donné au gouvernement, dans les circonstances actuelles, leur apparaissait comme une tentative pénible, la déroute étant certaine au bout de l'effort.

Mais voici que le départ du général de Galliffet enflamme de nouveau leur zèle. On interpellera demain, après-demain, tous les jours, si cela est nécessaire. Les affaires du pays ne se font et ne se feront pas pendant ce temps-là, les réformes attendues continueront à l'être, mais qu'importe !

Toute la vie parlementaire restera suspendue tant qu'on n'aura pas renversé ce ministère qui trouble M. Méline, exaspère les nationalistes et fait soupirer M. Ribot.

Le nouveau terrain d'attaque du parti réactionnaire est celui-ci : Pourquoi M. le Ministre de la guerre a-t-il donné sa démission après la séance orageuse de lundi dernier ?

A cette question, base de l'interpellation d'aujourd'hui jeudi, la presse réactionnaire répond à l'avance, de diverses façons.

M. le général de Galliffet a été écœuré, dit la *Patrie*, d'entendre le président du Conseil insulter un officier loyal comme l'est le capitaine Fritsch.

D'autres journaux prétendent que le président du Conseil, ayant insulté l'armée, M. de Galliffet ne pouvait tolérer semblable attitude de la part du chef du Ministère dont lui, Galliffet, faisait partie.

De son côté, le *Gaulois* dit :

Quelles sont les causes réelles de la démission, du ministre de la guerre ? *Evidemment*, le général de Galliffet *est parti sur la parole outrageante à l'adresse du capitaine Fritsch* prononcée par M. Waldeck-Rousseau, mais cette parole a aggravé les griefs du chef de l'armée plutôt qu'elle ne les a fait naître. L'origine de l'acte accompli par le général de Galliffet est surtout le chagrin profond qu'il a ressenti de constater que certains de ses subordonnés lui cachaient des dossiers importants et se dérobaient à son autorité pour servir d'autres influences. »

Enfin, il en est d'autres, attribuant à un profond écœurement le départ de M. de Galliffet.

Eh bien, ceux-ci nous semblent être dans le vrai. C'est certainement à un sentiment de lassitude, d'écœurement profond que le ministre de la guerre a cédé en abandonnant brusquement son portefeuille.

M. de Galliffet a, comme chacun sait, 70 ans bien sonnés. Dans sa carrière militaire, si brillante, on l'a parfois discuté, — personne ne réalisant l'art de plaire à tout le monde, — mais jamais on ne l'avait insulté grossièrement comme l'on fait à maintes reprises, au cours de la dernière séance de la Chambre, les nouveaux amis de M. Méline.

— Vous en avez menti, lui a crié le nationaliste Millevoye.

— Vous êtes un drôle ! a hurlé Castelain, autre nationaliste.

— Vous êtes un lâche ! a vociféré un autre nationaliste — M. Paulin Méry — car c'est une lâcheté que d'insulter un mort.

Ce vieillard au passé glorieux, en voyant toute cette boue jetée à pleine pelletée sur lui, par les gens de la droite, en s'entendant injurier violemment, à senti dans une poussée montant du cœur au front le dégoût l'envahir.

Et dans un geste de défaite, à cette bande de politiciens bargneux en quête d'un os à ronger, il a jeté à la face son porte-feuille de ministre, s'imaginant sans doute que toute cette meute tirant une langue baveuse, était de celle avec laquelle toute tentative de discussion est du temps perdu.

S'il avait eu les merveilleuses ressources oratoires de M. Waldeck-Rousseau où si du moins il avait pu crier le mot de Cambronne à ces insulteurs, le général n'aurait peut-être point laissé à d'autres, le soin de se colleter avec la noble compagnie dont M. Méline est devenu le porte-fanion.

Mais il a passé l'âge des luttes sans trêve.

Il est clair que la véritable cause de la démission de M. de Galliffet tient au dégoût éprouvé par lui en entendant les basses injures dont l'ont accablé les nationalistes et aussi au sentiment très net qu'il ne viendrait jamais à bout de la mauvaise foi et du parti-pris inspirant tous les actes des adversaires du gouvernement.

La vérité est là et rien que là.

N'est-il pas puéril de prétendre que le mot *félonie* appliqué aux actes de M. le capitaine Fritsch, a déterminé la résolution de M. de Galliffet de se retirer ?

Est-ce que lui-même, à la tribune du Sénat, n'avait pas hautement qualifié de *crime* l'acte déloyal de cet officier ?

L'appréciation était plus violente encore. Pourtant ce jour-là, personne n'a protesté.

C'est qu'en réalité, tout cela n'est qu'une comédie. On prend prétexte de tout pour attaquer le ministère. Qu'il dise blanc ou noir, bleu ou rouge, il trouvera toujours les forces coalisées de la réaction pour protester.

Toute la politique nationaliste et réactionnaire tient dans cette formule : Débarrassons-nous à tout prix et sous n'importe quel prétexte de ce ministère.

Les raisons n'ont pas besoin d'être bonnes. Il n'est même pas nécessaire qu'il y ait une raison.

Sus à Waldeck-Rousseau et au cabinet de défense républicaine !

Voilà donc où nous en sommes.

Il est entendu que dans le clan réactionnaire on ne désarmera jamais. La trêve de l'Exposition n'est leurre. On ne se préoccupe ni du succès de cette grande manifestation internationale, ni des intérêts du pays.

M. Méline court après un portefeuille qui devant ses mains séniles se dérobe chaque jour davantage et, lui qui jadis luttait contre les ennemis de nos institutions (il y a de cela bien longtemps) il en est aujourd'hui à être le chef avoué de toutes les réaction de notre pays.

Pour qui en doute, il suffit de regarder *de quelle façon votent les députés.*

Le bulletin de M. Méline s'additionne aujourd'hui et d'une façon ininterrompue à tous les bulletins de la droite cléricale, à tous les bulletins des antisémites, à tous les bulletins des nationalistes.

Il n'en avait pas moins l'audace de dire à la dernière séance, répondant à un député qui lui criait : Vous n'êtes plus républicain.

« Je le suis autrement que vous et je m'en flatte !

Et il l'est tellement autrement républicain, qu'il n'est plus soutenu à la Chambre que par tous ceux qu'il combattait autrefois, Paul de Cassagnac en tête.

Mais laissons de côté cette épave !

Pour en revenir à M. de Galliffet, nous dirons en terminant que nous regrettons sa décision. Il a eu des heures d'énergie pendant lesquelles il a vaillamment défendu la République.

Notre devoir est de nous en souvenir et de le saluer au moment où il rentre volontairement et définitivement dans l'ombre d'une retraite qui nous paraissait moins prochaine.

Le gouvernement de défense républicaine n'en reste pas moins debout, énergique et résolu.

La majorité irréductible qui, à diverses reprises, lui a témoigné sa confiance, le soutiendra jusqu'au bout dans l'œuvre d'assainissement national entreprise par lui.

Et ce ne sont point les hurlements des nationalistes qui arrêteront la marche des choses, dans le sens des progrès démocratiques et des nouvelles conquêtes républicaines à réaliser.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

LES ADRESSES
des Conseils Municipaux
AU MINISTÈRE
(Suite)

Marcq-en-Barœul

Le Conseil vote à l'unanimité un ordre du jour félicitant le Président de la République ainsi que le ministère pour leur attitude franchement républicaine.

Haubourdin (Nord)

Le conseil municipal d'Haubourdin, réuni pour la première fois en session de mai, adresse tout d'abord à l'homme intègre et loyal qui représente la République française, au citoyen Emile Loubet, l'expression de ses sentiments de sympathie et de profond attachement.

Il félicite en même temps le ministère Waldeck-Rousseau Millerand de l'énergie dont il a fait preuve depuis six mois, pour réduire au silence les factieux de toutes nuances politiques qui menacaient la forme gouvernementale qui nous régit, les libertés conquises et les réformes obtenues depuis tantôt vingt ans.

Bourbourg

Les 150 adhérents à la Ligue républicaine de la ville de Bourbourg, réunis pour recevoir les remerciements des conseillers municipaux dont la candidature *émanait de leurs propositions*, s'unissant aux 16 élus du 6 mai, décident :

D'envoyer à Monsieur le Président de la République l'hommage de leur plus profond respect.

Ils prient Monsieur le Président du Conseil, ainsi que ses collègues du Cabinet, d'agréer l'assurance de leur entier dévouement à la politique si franchement républicaine qui les anime et les inspire dans tous les actes de leur ministère.

Le président de la Ligue républicaine,
Maire de Bourbourg,
A. WANDENBROUCQUE.

RÉCOMPENSE HONNÊTE

Nous croyons savoir que dès demain le jugeant favoriser Karl qui, jadis, se piaque si bien de M. Quesnay de Beaurepaire, va faire apposer des affiches sur les murs de la capitale pour offrir une « récompense honnête », selon la formule consacrée, à celui qui retrouvera l'honnête magistrat disparu.

Car il a disparu de la circulation, le cher Quesnay, et c'est en vain que son bon ami Karl l'appelle : l'écho seul répond à sa voix.

Où donc M. de Beaurepaire a-t-il porté sa stupéfiante suffisance, sa monstrueuse inconscience et sa pyramidale vanité ? Où se cache-t-il ? Quelle pantalonnade prépare-t-il ce soir dans le silence de la Vallée ? Quel venin distille-t-il dans l'obscurité ?

Le saurons-nous jamais ? Douloureuse question à laquelle nous n'osons répondre.

Il nous manque, cet homme, et si, comme nous sommes enclins à le croire, la Ligue de la « Patrie française » et les nationalistes l'ont criminellement fait disparaître parce qu'il était trop compromettant, il s'agit, pour le Parquet, de rechercher et de punir les auteurs de cet épouvantable attentat.

Il faut qu'on le retrouve mort ou vif, et nous faisons des vœux bien sincères pour que les affiches de Karl qui, dans le temps, le vit deux fois et voudrait bien le revoir encore, ne restent pas inutiles.

A qui la récompense ?

Nos Dépêches
Par Fil Téléphonique spécial

Le nouveau ministre de la guerre

LE GÉNÉRAL ANDRÉ

Le nouveau ministre de la guerre, qui succède à la succession du général de Galliffet, est le général de division André (Louis-Joseph-Nicolas), né à Nuits (Côte-d'Or) le 29 mars 1838. Il a donc soixante-deux ans.

Sorti de l'Ecole polytechnique dans l'artillerie, le général André était sous-lieutenant en 1839, lieutenant en 1861. La déclaration de guerre de 1870 le trouve capitaine. Il est promu, en 1877, au grade de chef d'escadron.

Lieutenant-colonel en 1885, colonel en 1888, le général André est brigadier du 26 décembre 1892 et *divisionnaire du 22 mai 1899.*

Le nouveau ministre de la guerre a de brillants états de service. Il remplit les difficiles fonctions de commandant de l'Ecole polytechnique, où il lui se fait remarquer autant par sa fermeté que par son tact et où il ne laisse que d'excellents souvenirs, comme partout où il passa.

Le général André commanda ensuite la 4e brigade d'artillerie, du 4e corps d'armée, au Mans, puis la 16e division d'infanterie, à Orléans.

On se rappelle que, après l'aventure de Déroulède à la caserne de Reuilly, la 10e division d'infanterie, que commandait le général André, fut appelée d'Orléans à Paris pour y remplacer la 9e division, dont une brigade commandée par le général Roget avait été mêlée aux événements de Reuilly.

Au physique, le nouveau ministre de la guerre est de stature élevée. Sa physionomie respire à la fois la fermeté et la finesse. Il est soldat dans l'âme et soldat républicain. C'est une excellente recrue pour le gouvernement de défense républicaine.

Au Ministère de la Guerre

Le Cabinet du nouveau Ministre

Paris, 30 Mai.

Le général André, ministre de la guerre, a décidé de renouveler complètement le personnel son cabinet.

Il ne gardera auprès de lui aucun des officiers attachés au cabinet de son prédécesseur.

Nouvelles Parlementaires

la Chambre

Dans les Couloirs

Paris, 30 mai. — Dans les couloirs très peu de députés et chez ceux que nous interrogeons nous rencontrons très peu de surprise et très peu d'émotion.

Au surplus, après les scandaleux incidents de l'autre jour, la démission du ministre de la guerre ne faisait aucun doute. Le général de Galliffet a été plusieurs fois ouvert à ses familiers.

Le choix de son successeur est accueilli avec satisfaction par les ministériels. « C'est, disent-ils, un vrai soldat, et un soldat républicain. Il a été le camarade de promotion à l'Ecole Polytechnique du président Carnot qui l'honorait de son amitié particulière. »

Du reste, ajoute-t-on, le général André avait depuis de longs mois été présenté par le préjet du Conseil qui, lors de la dernière maladie du général de Galliffet, avait dû se préoccuper du soin de lui trouver éventuellement un successeur. Et dès cette époque, le général André avait donné son acceptation formelle. »

Par contre les nationalistes ne cachent pas leur exaspération. Et il faut s'attendre demain au débat classique sur les causes de la démission du ministre de la guerre.

On avait annoncé déjà que M. Krantz présiderait lui-même l'initiative de ce débat.

Des efforts ont certainement été tentés auprès de lui pour l'amener à soulever l'incident.

Mais le député des Vosges, non-dit-on dans son entourage, ne s'en soucie nullement, après l'accueil que lui a fait l'autre tour la gauche.

Ce qui est certain, c'est que demain la journée ne se passera sans qu'on reparle encore de l'affaire.

Ce qu'on veut dans l'opposition, c'est amener le nouveau ministre de la guerre à faire une déclaration touchant ses sentiments au sujet de l'affaire Dreyfus.

Demain, les groupes de l'opposition se réuniront avant la séance et la seront préparées les dernières machinations.

LES DÉBUTS
du nouveau ministre de la guerre

Le monde politique attend avec une vive curiosité les débuts parlementaires du nouveau ministre de la guerre.

Où le successeur du général de Galliffet prendra-t-il le premier la parole, au Luxembourg ou au Palais-Bourbon ? Et à quelle occasion, dans quelles circonstances abordera-t-il la tribune ?

On prête aux nationalistes l'intention d'interpeller demain à la Chambre le président du Conseil sur les motifs de la démission du général de Galliffet. Il semblerait établir, paraît-il, que le général de Galliffet n'est pas resté pour raison de santé, comme il l'a dit dans sa lettre officielle, mais pour protester contre le langage tenu lundi par M. Waldeck-Rousseau à l'égard de l'officier mis au retrait d'emploi pour avoir livré à la publicité des documents confiés à sa garde.

Si cette interpellation a lieu, si le président du Conseil accepte d'y répondre, l'opposition fera tous ses efforts pour amener le général André à prendre la parole et à faire connaître l'attitude qu'il entend observer au ministère de la guerre.

De même, au Sénat, dans le débat qui doit avoir lieu vendredi sur le projet relatif à l'amnistie, une tentative sera faite pour amener le successeur de Galliffet à prendre la parole, mais il est possible que celui-ci n'intervienne pas, la discussion du projet de loi devant être normalement soutenue, au nom du gouvernement, par le président du Conseil et le garde des sceaux.

Dans tous les cas, si ces deux journées se passent sans qu'il ait débuté, le nouveau titulaire du portefeuille de la guerre pourra sûrement pour répondre à l'interpellation de M. Vigné d'Octon sur les tragiques événements qui se produisirent, en juillet dernier au Soudan.

De depuis de l'Herault veut obtenir du ministre des explications détaillées sur la mission Voulet-Chanoine, sur les actes reprochés aux chefs de cette mission, sur le drame de Zinder où le vaillant colonel Klobb tombe frappé par des balles françaises et sur la mort des deux officiers coupables de cette odieuse rebellion.

L'interpellation de M. Vigné d'Octon, qui remonte au 8 octobre, fut déposée le 14 novembre, jour de la rentrée d'automne, mais elle subit une série d'ajournements. Elle figure maintenant avec le numéro 5 à l'ordre du jour de la Chambre et sera sûrement discutée au début de la semaine prochaine.

T. H.

Interpellation de M. de Grandmaison

Enfin, l'interpellateur est trouvé. C'est M. de Grandmaison, député de Maine-et-Loire, officier démissionnaire.

Il est venu cet après-midi à la Chambre, et a confirmé sa demande d'interpellation.

Mais, ini fait-on remarquer, on a cause de la démission sont exposées dans la lettre du général de Galliffet.

« Oh ! nous ne pouvons nous contenter de cette reponse, et moi et mes amis nous sommes disposés à marcher à fond. »

D'autre part, les députés ministériels sont tous décidés à demander le renvoi à un mois de l'interpellation.

Une décision sera prise par le gouvernement dans le Conseil de cabinet qu'il tiendra demain.

La Commission de la Réforme Judiciaire

La commission de la Réforme judiciaire s'est prononcée pour la création et la suppression de divers postes dans la magistrature.

Parmi les postes qu'elle propose de créer nous relevons les suivants : un vice-président, un juge et commis greffier à Bethune ; un juge à Boulogne-sur-Mer.

La Commission de l'Impôt sur le Revenu

La Commission de l'impôt sur le revenu s'est réunie aujourd'hui à 2 h. 1/2, sous la présidence de M. Merlou, vice-président, M. Rouvier, président étant indisposé.

Elle a *entendu la lecture du rapport provisoire* de M. Merlou, sur le projet ministériel qu'elle discutera dans sa prochaine séance.

Les troubles de la Martinique

Interpellation de M. Denis Guibert

L'Agence nationale annonce que M. Denis Guibert, député de la Martinique, va déposer à une des prochaines séances une demande d'interpellation sur les suites que le ministre des colonies compte donner à l'enquête que M. Picanon est sitôt poursuivre par son ordre à la Martinique. Il demandera la discussion immédiate, c'est-à-dire avant la séparation des Chambres.

Au Conseil municipal de Paris

LA PREMIÈRE SÉANCE

Paris, 30 mai. — Le Conseil municipal a tenu aujourd'hui sa première séance sous la présidence de M. Opportun, doyen d'âge, membre du groupe des radicaux-socialistes, assisté de quatre secrétaires pris parmi les plus jeunes membres de l'assemblée.

L'ordre du jour portait : nomination du *bureau définitif et formation des commissions.*

Le groupe socialiste, comme de coutume, a nommé trois membres, avait désigné comme membres : M. Labusquière, pour la présidence ; Chausse et Berthelot, comme vice-présidents ; M. Poiry, Pierre Morel et Paris, comme secrétaires.

Les nationalistes, dans une réunion tenue ce matin à l'hôtel Continental, avaient choisi définitivement les candidats suivants : président, Grébauval ; vice-présidents, Escudier et Lovée, du groupe de républicains modérés ; secrétaire, Monod, groupe des Droits de Paris ; Pierrit, Duval-Arnould et Lapelletier, nationalistes.

Les radicaux et radicaux-socialistes avaient réservé leur décision jusqu'au premier tour de scrutin.

LA SÉANCE

M. Opportun, président d'âge, après avoir souhaité la bienvenue à tous ses collègues « en toute courtoisie et sans distinction politique » ajoute :

La Conseil municipal, à travers ses divisions, a toujours poursuivi une politique d'émancipation communale et d'affranchissement intellectuel. On a pu la calomnier dans une heure de passion, l'injurier impunément lui rendre justice il nous serait facile, à nous les anciens, de comparer le présent au passé et de rappeler le souvenir d'un autre temps où la liberté n'était pas en honneur, où Paris était plus qu'aujourd'hui encore en tutelle, où les conseils bastilles étaient privés du tout droit de représentation et de contrôle.

Ce que je tiens à affirmer, ce que savent tous les témoins informés, c'est que le Conseil municipal républicain n'a pas fait faillite à la démocratie et qu'il a loyalement, honnêtement, habilement géré les finances, administré les grands services publics, malgré les obstacles opposés par les monopoles et une législation certainement trop embrouillée.

Plus d'un témoignage peu suspect en pourrait être donné s'il en était besoin. D'ailleurs, il me suffira de citer les noms de nos anciens rapporteurs du budget : MM Sauton, Paul Strauss, Pierre Baudin, Grébauval, John Labusquière, pour montrer l'injustice et l'inanité de certaines critiques dirigées contre la gestion budgétaire des dernières années.

Le bilan du Conseil municipal sur le terrain où il est libre d'agir fait honneur au parti républicain tout entier. Ce n'est pas l'heure de passer en revue tous les services rendus, d'énumérer le bien accompli, de mesurer le chemin parcouru ; j'amuserais de votre patience à ébauher pareil historique.

Mais, ce que je dirai avec force, c'est que les différents conseils municipaux n'ont jamais cessé, dans les limites de leurs attributions, de protester, nous avons constamment protesté, de travailler au bien de la cité, dans un traditionnel esprit de dévouement à la République, d'indépendance laïque, de passion pour les humbles et les déshérités.

L'œuvre administrative, scolaire, républicaine et sociale de nos devanciers défie les controverses et s'impose à nous-mêmes, comme à nos successeurs, pour tout ce qui a échoué dans les mêmes sentiments, avec la même tradition héritée des privés des marchands et des maires de Paris.

J'aviserai le plus largement possible le petit commerce depuis si longtemps éprouvé, disons aux pouvoirs publics d'être plus tolérants et moins tracassiers à son égard, défendons surtout les intérêts des humbles, des petits, des travailleurs chargés de famille, par une plus juste répartition de leurs salaires et une meilleure repartition des fonds de l'Assistance publique.

C'est pour tout cela qu'en ma qualité de vieux républicain, de vieux démocrate et de vieux Parisien, je fais appel à tous ceux qui aiment « Republique.

Les divergences de doctrine qui séparent quelques uns d'entre nous, je ne les explique que par une conception différente des moyens à employer pour faire sortir plus vite les réformes que tous nous jugeons nécessaires.

Aussi lorsqu'il s'agira de ce qui a fait de Paris la première cité du monde, je ne doute pas, quoi qu'on en redite, de nous voir d'accord pour continuer l'œuvre des anciens echevins qui nous ont si bien trace la route.

Le Conseil municipal de 1900 restera, j'en ai la ferme espoir, digne de la République laïque, démocratique et sociale.

Vive Paris ! Vive la République !

Un très grand calme n'a cessé de régner pendant le discours de M. Opportun, que des applaudissements assez nourris accueillent.

Election du bureau

Sont nommés : président, M. Grébauval, nationaliste, avec 45 voix, contre 24 à M. Labusquière, socialiste et 10 à M. Sauton, radical.

Vice-présidents, MM. Escudier et Lovée, nationalistes.

Sont élus secrétaires : MM. Arnould, Duval, Pinult, Lepelletier et Baranton, nationalistes, M. Monod, radical, est élu avec par 45 voix contre 25 à M. Belan, syndic sortant.

A la proclamation du scrutin, M. Navarre crie : « Vive *la République* quand même ! » et M. Coily crie : « A bas la calotte ! »

Un cri de : A bas les Juifs ! » leur répond des bancs nationalistes.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Trois victimes

Paris, 30 mai. — Le Nord-express a tamponné près de Jussy (Aisne), un train de marchandises à trois heures et demie. Deux mécaniciens et un chauffeur ont été tués.

Nouvelles Étrangères

LA GUERRE
ENTRE
L'ANGLETERRE ET LE TRANSVAAL

L'Etat d'Orange annexé

Une dépêche de Klip-Rivera fait savoir que lord Roberts avait prononcé l'annexion de l'Etat libre d'Orange et lui avait donné le nom d' « Etat du fleuve Orange ». Nous ferons remarquer que l'on nous donne cette nouvelle pour la seconde fois. Lord Roberts, au lendemain de son entrée à Bloemfontein, a déjà annoncé que le président Steijn était destitué et l'Etat d'Orange annexé. Si l'Etat d'Orange est annexé à l'empire anglais, il ne constitue plus un Etat. Lord Roberts retranche le mot « libre » et ajoute le mot « fleuve » et il qualifie sa conquête : « Etat du fleuve d'Orange ». Est-il nécessaire de mettre en relief cet amalgame de sophismes, d'illogismes et d'iniquités? L'Angleterre a cessé d'être un pays constitutionnel et parlementaire, si ses généraux en campagne suppriment de leur propre autorité les Etats vaincus et leur imposent des dénominations nouvelles qui, d'ailleurs, ne supportent pas un moment d'examen. Le droit de conquête s'exerce dans toute la violence de ses abus comme aux temps barbares.

H. D.

Les Anglais espèrent capturer le président Krüger

Londres, 30 mai, 4 h. soir. — Le Colonial Office fait répandre du bruit d'après lequel le président Krüger, si on peut le prendre, sera envoyé à Saint-Hélène, en détention perpétuelle, comme prisonnier d'Etat.

On ne doute pas, paraît-il, de la capture du président, qui a déclaré qu'il attendrait les Anglais sur le pas de sa porte, à Pretoria.

D'ailleurs, qui est chargé de lancer cette histoire, dont le but est peut-être d'inviter Oom Paul à prendre le train et le large, nous fait de Saint-Hélène, de son ciel, de son climat et de ses horizons, une description des plus engageantes : on y est mieux, assure-t-il, qu'à Pretoria.

LA BELGIQUE

Les élections à Ypres et Courtrai

Nous avons donné hier, les résultats des élections à la Chambre des représentants pour l'arrondissement d'Ypres.

A Courtrai deux clericaux ont été élus : MM. Tack, ministre d'Etat et Reynaert, bourgmestre de Courtrai.

Le 3e candidat clerical, M. Liebart, ministre des chemins de fer n'a pas été élu.

Les libéraux font passer leur candidat, M. Delmotaire Vande Venne.

— Les arrondissements d'Ypres et de Courtrai sont réunis pour la nomination des sénateurs. Deux clericaux ont été élus : MM. le baron Betsaune et le baron de Surmont de Volsberghe. M. de Bidder, candidat libéral est élu.

Ces victoires cléricales ont produit à Ypres et à Courtrai le plus grand enthousiasme ; le drapeau bleu a été promené triomphalement dans ces deux cités où les clericaux avaient jusqu'ici écrasé le parti libéral.

Intolérance cléricale à Messines

Nous avons relaté hier la manifestation organisée en faveur du sympathique député libéral M. Noif.

Pour avoir participé à cette manifestation, un très honorable peintre, M. Henri Gaquière, qui travaillait avec quatre de ses ouvriers à l'institution Royale de Messines, en a été brusquement chassé par personne.

Dernière Heure

LA GUERRE
entre l'Angleterre le& Transvaal

Annexion de l'Etat-Libre d'Orange

Notification aux puissances

Paris, 30 mai. — L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, a notifié à M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, l'annexion de l'Etat-Libre d'Orange à l'Empire britannique.

Chronique électorale

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE
de la 2e circonscription de Douai

Nous recevons communication de l'appel suivant :

La réunion préparatoire de lundi dernier, organisée sous les auspices du Comité radical de Somain, a sanctionné de nouveau l'alliance, symbolisant l'union de tous les vrais républicains, des deux Comités : « Le Solidarité Républicaine et Democratique » et la « Ligue Républicaine » en vue des élections législatives du 24 juin.

Ces deux Comités sont chargés de faire appel à leurs amis politiques de la 2e circonscription de Douai pour les inviter à se réunir en Congrès le Lundi 4 Juin, à 3 heures de l'après-midi, à Somain même (en raison de sa situation centrale et de la facilité des communications) au Salon Lefoc-Concessis, rue Thiers.

Dans le but :

1° De mettre à l'étude, de discuter et d'arrêter un programme politique et économique répondant aux sentiments et besoins de notre circonscription ;

2° De désigner le candidat qui, après avoir souscrit sincèrement au programme ainsi élaboré, réunira le plus de chances de succès,

Ils s'adressent :

1° Aux maires et adjoints républicains de toutes les communes de la circonscription ;

2° Aux présidents, vice-présidents, secrétaires et trésoriers des ligues républicaines ;

3° Aux républicains pouvant représenter les communes où l'administration serait sur maise de nos adversaires politiques.

Quelle que soit la proportionalité adoptée (un représentant par cent électeurs) chaque commune pourra quelle que soit son importance, être représentée par deux membres (maire et adjoint).

En cas d'empêchement, nous vous serions reconnaissants de vouloir bien vous faire remplacer par des amis politiques afin que le candidat désigné soit l'émanation de toutes les communes indistinctement. Nous pensons que l'importance de cette consultation ne vous échappera pas. Le salut du parti républicain dépend *de cette entente.*

Vive la République !

Les Comités républicains de Somain.

Nous engageons nos amis républicains des cantons d'Arleux, de Marchiennes et d'Orchies à répondre avec empressement à cet appel.

Il faut que toutes les communes de la 2e circonscription de Douai soient représentées au Congrès de lundi. Il faut que cette assemblée puisse offrir d'une imposante manifestation républicaine, et que l'union de tous les républicains y soit affirmée et scellée.

L'élection du canton de Merville

Les résultats du scrutin qui a eu lieu, dimanche, dans le canton, pour l'élection de deux membres du Conseil d'arrondissement, n'ont pas répondu aux espérances du Parti Républicain.

Après une campagne particulièrement odieuse, la Réaction l'emporte de deux à trois cents voix de majorité, grâce à une pression éhontée sur les populations rurales, à des attaques perfides et prudemment anonymes, grâce à des manœuvres inavouables de la dernière heure, à des mensonges, colportés à profusion, par des adversaires déloyaux et sans scrupules, contre les deux honorables candidats républicains qu'on a eu l'impudence de représenter comme des antipatriotes et des révolutionnaires. Nos adversaires portè drapeau, MM. Bruno Gaspard et Lecomte-Bocque, peuvent être fiers du verdict. Ils sortent grandis de cette lutte qu'ils ont menée avec tant de correction et de dignité. Ils sont surtout acquis des droits à la reconnaissance de tous les républicains du canton.

Nous cette élection comme un progrès sen